



Communiqué Extrait du Bureau Plénier du 03 juin 2024

MODIFICATIONS CHAMPIONNATS U16 R1 (avenir et promotion) et U16 R2

« 2 - Compétitions :

Lors de la saison 2021-2022, dans le cadre de sa mission, la Commission de Réforme et de Suivi des Championnats Régionaux (CRS), après échanges avec les clubs évoluant en CNU17, U16 R1 et les potentiels accédants de U16 R2, avait proposé au vote des clubs de la LAuRAFoot lors de l'AG du 25 juin 2022 à St Etienne (88.65% pour, 11,35% contre) une expérimentation sur trois saisons (2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025) sur l'organisation des championnats U16 R1 et par conséquent sur les championnats U16 R2.

A l'aube de la dernière saison expérimentale, les incidences engendrées par le différentiel (moins 2 équipes lors du passage de 2023-2024 à 2024-2025) en CN U17 sur les équipes évoluant dans les championnats U16 : R1 « Avenir », R1 « Promotion » et R2 et sur le respect du règlement en vigueur sont nombreuses :

- 1- Peu de rencontres pour les équipes U16 R1 « Avenir » en 24/25.
- 2- Beaucoup de relégations de U16 R1 « Promotion » en U16 R2.
- 3- Plus de relégations de U16 R2 en district en connaissant toute la complexité de pouvoir y réaccéder lorsque les U15 évoluent en LAuRAFoot.
- 4- Mise en place d'un barrage de relégation entre l'équipe classée dernière de U16 R1 « Avenir » contre le premier reléguable de U16 R1 « Promotion » menant à plusieurs interprétations vis-à-vis du règlement en vigueur.

Dans l'objectif de minorer les répercussions liées aux nombreuses relégations de CNU17 et à l'expérimentation menée sur les saisons 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025, le bureau du lundi 3 juin 2024 a décidé, dans l'intérêt du football régional, de prendre les mesures suivantes :

- 1- **Suppression du barrage de relégation en U16 R2 entre FBBP01 et Chambéry Savoie Foot, signifiant le maintien de ces équipes dans les poules et niveaux dans lesquels ils évoluaient sur la saison 2023-2024.**
- 2- **Mise en place d'un championnat à 8 équipes en U16 R1 « Avenir » avec une organisation à trois rencontres entre chaque équipe (1).**
- 3- **Constitution de 2 poules de 8 équipes en U16 R1 « Promotion » avec un championnat en deux phases (1).**

(1) Les modalités pratiques (constitution des poules et règlements) seront publiées avant l'AG du 29 juin 2024.

Du fait de ces décisions, le tableau des relégations/accessions à l'issue de la saison 2023/2024 est le suivant :

U16 R1 "AVENIR"

Nbre d'équipes en 23-24	10
Relégations de CN U17 Fin 23-24	-3
Accession en CN U17 Fin 23-24	1
Nbre d'équipes en 24-25	8

U16 R1 "PROMOTION"

Nbre d'équipes en 23-24	14
Accession en CN U17 fin 23-24	-1
Relégations CN U17 donc U16 Promotion	3
Accessions de U16 R2	4
Relégations en U16 R2	-4
Nbre d'équipes en 24-25	16

U16 R2

Nbre d'équipes en 23-24	48
Relégations de U16 R1	4
Accessions en U16 R1	-4
Accessions des districts	12
Relégations en district	-12
Nbre d'équipes en 24-25	48

Ces dispositions sont adoptées à l'unanimité ».